



# FEDERATION DES SYNDICATS UNITAIRES

SNUI - Solidaire DOUANES - SNUCCRF - SUD-TRESOR

## Comité Hygiène et Sécurité du 07 juin 2007

- 1/ Le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2007 a été approuvé à l'unanimité
- 2/ Le président nous a présenté un «nouveau venu» qui représente le SNDJ (Service National des Douanes Judiciaires). Ce service (à compétence nationale) est installé à Barcarès, dans les anciens locaux de la Douane. Actuellement, 4 agents y sont affectés mais il y en aura vraisemblablement 5 l'an prochain. Ses fonctions se situent à mi-chemin entre la Douane et la Police Judiciaire.

- 3/ Budget

Pour l'utilisation du reliquat qui sera probablement de 6944 € (sauf urgences), il a été proposé d'acheter pour tous les agents, un mini code Rousseau qui permettrait de remettre à jour nos connaissances du code de la route, dans lequel il y a eu un certain nombre de modifications ces dernières années.

Nous ne sommes pas totalement opposés à cet achat mais nous estimons qu'il n'est pas prioritaire. C'est pourquoi, nous avons décidé d'attendre un peu afin de ne pas se retrouver sans un sou devant une éventuelle urgence.

Les travaux prévus au Trésor ont été effectués.

- 4/ Amiante

Le médecin de prévention nous a rappelé que les agents qui auraient été présents pendant des travaux dans des postes où de l'amiante a été détectée, doivent demander un certificat qui pourra aider à traiter leur dossier en cas de maladie liée à l'amiante.

D'ailleurs, lors d'un contrôle, de l'amiante a été repérée à Prats, dans le cabinet de toilette. Elle n'est pas dangereuse actuellement puisqu'elle n'est pas volatile mais nous espérons que le poste sera fermé lors des travaux de réfection.

- 5/ Formations

D'une manière générale, le taux de présence aux formations est relativement bas. C'est très dommage. Certes, la formation est un droit et non une obligation. Mais, il faut savoir que les stages organisés représentent un coût pour le CHS. Lorsque les agents inscrits décident finalement de ne pas s'y rendre, le CHS paie quand même le formateur.

Autant que possible, si vous ne pouvez pas vous rendre à une formation à laquelle vous êtes inscrits, essayez de le faire savoir le plus rapidement possible. Cela permettra d'en faire profiter un autre agent.

Concernant la formation secourisme, elle dure 2 jours (en formation initiale) et, il est nécessaire de faire une mise à jour tous les deux ans. Actuellement, il y a au moins un secouriste dans 15 trésoreries. Il est souhaitable que les autres postes soient pourvus alors, si cela vous tente, n'hésitez pas à vous inscrire.

Le TPG nous a informé que le Conseil Général et la mairie de Perpignan ont décidé de s'équiper de défibrillateurs. Compte tenu de l'âge moyen des agents, il a demandé si le CHS ne devait pas envisager ce genre d'achat.

Monsieur Paoloni, Inspecteur d'Hygiène et de Sécurité nous a dit que la CP planchait sur ce sujet actuellement et que nous recevions bientôt des instructions, *mais, toutefois, il n'est pas interdit aux directions d'en financer elles-mêmes si elles le souhaitent.*

Les retours sur le stage « Gestion du stress », destiné principalement aux agents de guichet, ont été très positifs.

#### 6/ Risques professionnels

Nous avons demandé si un agent qui sort de sa trésorerie pour fumer était considéré en service ou non. La réponse est très claire : Oui ! En effet, si un agent était victime d'un accident pendant sa pause cigarette, il serait en accident de service.

L'HS a signalé au comité que, dans les locaux du Big Boss où est installé France Domaines, deux bureaux n'ont pas de fenêtre. Il suffit de remplacer 2 châssis fixes par des ouvrants. La Direction va étudier la faisabilité de ces travaux.

#### 7/ Rapport du médecin de prévention

Les visites médicales sur la Cerdagne et sur le Boulou sont un peu compliquées à mettre en place car il n'y a pas de cabinet médical. On va essayer de mettre en place une convention avec un cabinet privé.

Dans le cadre de la souffrance au travail, les collègues des impôts ont demandé que le service « recouvrement forcé » soit intégré à la liste des postes à risques. Il s'agit d'une nouvelle fonction qui consiste à se rendre, à deux, chez les contribuables récalcitrants pour recouvrer le montant de leurs dettes. Voilà un nouveau système que nous ne connaissons pas encore au Trésor. Nous pensions qu'il y avait des huissiers pour cela, mais peut-être est-ce encore une façon d'économiser sur les frais de recouvrement ! ?...

#### 8/ Hôtel des Finances de Prades

Lorsque l'on visite le Centre des Impôts de Prades, on voit immédiatement que l'espace prévu pour les agents du Trésor est beaucoup trop petit. Cela saute aux yeux ! Monsieur Guéritée nous a dit que les normes CP sont respectées.

Devant nos doutes car, outre les agents et leurs bureaux, il y a toutes les armoires et la place va forcément manquer, nous avons obtenu la réponse qui tue : Il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir autant d'armoires, il faudra faire du ménage !

Dans l'aménagement prévu, la caisse se retrouve à l'opposé du service recouvrement, est-ce bien raisonnable ? Pas de réponse.

Nous avons rappelé que la grande majorité des agents de Prades travaille sur le communal et que le regroupement de la trésorerie avec le CDI ne se justifiait pas. On nous a répondu qu'il «fallait le faire» ! Il devait y avoir un HDF dans les Pyrénées orientales. Il n'était pas envisageable de le faire à Céret ou à Perpignan, alors, c'est tombé sur Prades.

Bref, il est manifeste que ce projet a été mal «ficelé», et que les agents du Trésor sont «sacrifiés». Nous avons vivement exprimé notre désaccord. L'actuelle trésorerie de Prades n'est, certes, pas parfaite, mais les conditions de travail y sont correctes. On va déménager ce poste pour appliquer un principe CP (au moins un hôtel des Finances par département), au détriment des conditions de travail ! Nous suivrons ce dossier afin d'essayer de limiter les dégâts.

Quant à l'ouverture, la DGI annonce le 1<sup>er</sup> septembre mais le TPG a assuré qu'il ne demanderait pas aux agents de déménager pendant les échéances. Cela nous emmène à début 2008 mais nous ne sommes pas pressés !!!

## 9/ **Exercices d'évacuation**

Un exercice d'évacuation d'urgence a été fait à la TG et monsieur Dedieu nous a assuré que les nouvelles portes (le sas) n'avaient augmenté le temps d'évacuation que de 10 secondes.

## 10/ **Scanneur mobile**

Ce matériel concerne les douanes. Il est destiné à scanner le chargement des camions. En particulier, il est d'une aide précieuse lorsque les chargements sont difficiles à contrôler (sable, liquides, denrées réfrigérées, etc...). L'émission de rayons X oblige à de grandes précautions pour la sécurité des agents mais aussi des chauffeurs des camions contrôlés. Les membres du CHS ont donc été invités à visiter ce scanneur. Le directeur des Douanes, monsieur Galy, et les agents concernés ont répondu à toutes nos questions. La sécurité nous a semblé bien assurée et les conditions de travail des douaniers correctes.

## 11/ **Questions diverses**

Il est bon de rappeler que les filtres des climatiseurs doivent être nettoyés 2 fois par an.

Nous avons encore abordé le problème de la climatisation de Cabestany qui, bien que quasiment neuve, ne fonctionne pas bien. En séance, aucune réponse ne nous a été apportée. Mais quelques heures plus tard, nous avons appris que le service matériel s'occupait de ce problème depuis quelques temps et que la réparation ne saurait tarder.

La prochaine réunion du CHS-DI aura lieu le 18 octobre 2007.

**Les représentants de la FDSU** : Michel TRICOIRE (SNUI) Franck HUMBERT (SNUI) Yves PONS (Sud douanes) Florence GAUTIER (Sud Trésor)